unicef | for every child

TERMES DE REFERENCE

Consultant(e) individuel(le) pour la réalisation de l'étude des opportunités de partenariats entre le SNU et le secteur privé alignés sur les ODD en Côte d'Ivoire

MODALITÉ DE CONTRAT	Consultance individuelle
LIEU D'AFFECTATION	Abidjan, Côte d'Ivoire avec travail à distance et missions de terrain
DUREE DU CONTRAT	2 mois

Objet de la mission

Contexte global

L'Équipe-Pays des Nations Unies (UNCT) en Côte d'Ivoire met en œuvre le Cadre de Coopération pour le Développement Durable (CCDD) 2026 2030, qui définit les priorités stratégiques conjointes entre le Système des Nations Unies (SNU) et le Gouvernement de Côte d'Ivoire, en appui à la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2026 2030.

La mise en œuvre du CCDD repose sur la mobilisation d'un éventail élargi de partenaires, en particulier du secteur privé, dont le rôle est déterminant dans la transformation économique, la création d'emplois et l'innovation. Les entités du SNU entretiennent déjà plusieurs formes de collaboration avec le secteur privé en Côte d'Ivoire. Toutefois, ces engagements sont insuffisamment structurés et les opportunités de partenariats largement sous-exploitées.

Dans ce contexte, le SNU à travers l'UNICEF lance une étude stratégique visant à identifier, prioriser et structurer des opportunités de partenariats à fort impact avec le secteur privé, contribuant à la mise en œuvre du PND 2026-2030 aux Objectifs de Développement Durable (ODD).

Cette étude revêt un intérêt pour la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI). Elle apportera son appui à sa réalisation en facilitant l'accès aux informations pertinentes, aux analyses existantes et aux principaux acteurs du secteur privé.

Objectif de l'étude

Réaliser une étude stratégique sur les opportunités de partenariats entre le SNU et le secteur privé en Côte d'Ivoire afin d'identifier, prioriser et structurer des partenariats à fort impact contribuant à la mise en œuvre du CCDD 2026-2030, du Plan National de Développement (PND) 2026-2030 et des Objectifs de Développement Durable (ODD).

De manière spécifique, il s'agira de :

1. Réaliser un diagnostic de l'engagement actuel du SNU avec le secteur privé en Côte d'Ivoire, afin d'identifier les acquis, les opportunités de renforcement, les défis et contraintes institutionnelles et opérationnelles.
2. Capitaliser sur les analyses, études et la documentation mises à disposition par les parties prenantes afin d'analyser, d'identifier et cartographier les secteurs prioritaires, les convergences entre les priorités des entités du SNU et celles des acteurs du secteur privé et leurs capacités d'engagement, les principales opportunités de partenariats à bénéfice mutuel contribuant aux ODD.
3. Identifier, prioriser et structurer un portefeuille de partenariats stratégiques et concrets à fort impact sur les ODD et créateurs de valeur partagée entre les entités du SNU et les acteurs du secteur privé en adoptant une approche différenciée tenant compte des spécificités sectorielles et de la diversification géographique.
4. Formuler des recommandations opérationnelles et élaborer une feuille de route pour le développement, la

mise en œuvre et le suivi de partenariats stratégiques entre les entités du SNU et les acteurs du secteur privé, en proposant des modalités de financement adaptées pour renforcer leur impact et leur durabilité.

Champ d'application

Champ d'application de la consultance :

L'étude couvrira le secteur privé en Côte d'Ivoire (organisations faîtières, les grandes entreprises, les PME entreprises, les start-ups à fort potentiel d'innovation, les fondations d'entreprises et organisations philanthropiques), ainsi que les acteurs du secteur privé aux niveaux régional et international. Elle couvrira également les entités du Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire, les investisseurs, institutions financières et mécanismes de financement innovants.
Une attention particulière sera accordée aux secteurs prioritaires identifiés dans le PND 2026-2030 et présentant un fort potentiel de contribution aux ODD, notamment :

- l'agriculture et l'agro-industrie ;
- l'industrialisation ;
- l'énergie ;
- le numérique ;
- le capital humain (santé, éducation et formation) ;
- le climat et l'environnement ;
- les chaînes de valeur à fort potentiel de création d'emplois décents.

L'étude adoptera une approche nationale tout en intégrant une dimension géographique permettant d'analyser les opportunités de partenariats au-delà d'Abidjan. Une attention particulière sera accordée aux spécificités des pôles économiques régionales, sectorielles afin d'identifier des opportunités adaptées aux réalités locales.

Méthodologie

Le/la consultante proposera, dans son offre technique puis détaillera dans le rapport de démarrage, une méthodologie robuste permettant d'atteindre les objectifs de l'étude. Cette méthodologie devra combiner une revue documentaire, l'analyse des études et données existantes ; les consultations des parties prenantes concernées, des consultations et entretiens au niveau régional et local ; et autre approche jugée pertinente pour la collecte et l'analyse des données.

Échantillonnage, sélection et consultations des entités du secteur privé et du SNU

Le consultant devra proposer, dans le rapport de démarrage, une méthode d'échantillonnage et de sélection des acteurs du secteur privé à consulter et à analyser, garantissant une représentation équilibrée et pertinente de l'écosystème du secteur privé en Côte d'Ivoire. L'échantillon devra prendre en compte, au minimum:

- les secteurs prioritaires du PND 2026-2030
- les entreprises par taille (grandes entreprises, PME et start-ups) ;
- les entreprises par type (national, régional et international).

La méthode proposée devra préciser les critères de sélection retenus, la taille de l'échantillon et les mesures envisagées pour limiter les biais de sélection. Elle devra également préciser les techniques de collecte : entretiens individuels, enquêtes, groupes de discussion ou toute autre approche pertinente.

Identification et priorisation des opportunités de partenariat

Le/la consultant(e) devra proposer, dès le rapport de démarrage, une méthodologie d'identification, d'analyse et de

priorisation des opportunités de partenariat entre SNU et le secteur privé, tenant compte des spécificités sectorielles et de la diversification géographique.
A cet effet, il/elle devra élaborer un cadre d'analyse comprenant des critères de priorisation adaptés au contexte de l'étude. Ces critères pourront notamment porter sur :

- La faisabilité institutionnelle, technique, financière et opérationnelle ;
- L'alignement avec les ODD et les priorités nationales de développement ;
- Le potentiel d'impact, de transformation, de mise à l'échelle et de durabilité
- L'intérêt et l'engagement potentiel des parties prenantes.

Le/la consultant(e) proposera également une méthode de hiérarchisation des opportunités identifiées en vue de la constitution des portefeuilles priorisés adaptés aux spécificités locales/régionales et sectorielles.

La méthodologie proposée, y compris l'approche d'échantillonnage pour les consultations, les outils de collecte de données et la démarche de priorisation des opportunités de partenariat, devra être présentée dans le rapport de démarrage et validée à l'atelier de lancement de l'étude.

Principes directeurs de l'étude

La méthodologie devra :
- Capitaliser sur les travaux, études, analyses et données existantes, notamment celles mises à disposition par les parties prenantes (SNU, CGECI, etc)
- Identifier les convergences et complémentarités entre les priorités du SNU et du secteur privé ;
- Adopter une approche différenciée pour identifier des opportunités de partenariat adaptées aux spécificités économiques, sectorielles et géographiques, en intégrant des missions dans au moins trois (3) pôles économiques, notamment San Pedro, Bouaké, et Korhogo ;
- S'appuyer sur les bonnes pratiques et les expériences réussies (benchmarking) de partenariat entre les Nations Unies et le secteur privé dans des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ou présentant un niveau de développement comparable à celui de la Côte d'Ivoire, afin d'en tirer des enseignements applicables au contexte national pour la formulation de portefeuilles de partenariats ;
- Mettre l'accent sur l'opérationnalisation des recommandations, à travers l'identification et la structuration des portefeuilles d'opportunités de partenariats concrètes, innovantes et à fort impact.

Résultats attendus

L'étude permettra de disposer de :

1. Un diagnostic de l'engagement actuel du SNU avec le secteur privé en Côte d'Ivoire, mettant en évidence les bonnes pratiques, les acquis, les opportunités de renforcement, les défis institutionnels et opérationnels, ainsi que des pistes de solutions concrètes.
2. Une cartographie consolidée des acteurs et des opportunités de partenariats, fondée sur les analyses existantes et les consultations des parties prenantes, permettant d'identifier les secteurs prioritaires, les acteurs clés (priorités stratégiques, capacités, domaines d'intervention, modèles d'engagement pour des partenariats) et les opportunités de partenariats stratégiques à bénéfice mutuel en faveur des priorités nationales et des ODD.
3. Un portefeuille priorisé de 10 à 15 opportunités de partenariats stratégiques entre les entités du SNU et les acteurs du secteur privé développés, mettant en évidence pour chaque opportunité la proposition de valeur, les bénéfices mutuels attendus, les modalités de collaboration et le potentiel d'impact sur le développement durable, selon les spécificités sectorielles et diversification géographique.
4. Des recommandations opérationnelles et une feuille de route de mise en œuvre visant à renforcer l'engagement entre le SNU et le secteur privé de manière coordonnée, ciblée et orientée vers les résultats.

Tâches principales	Livrables/Produits attendus	Calendrier/Échéances
Démarrage et cadrage	**Livrable 1** **Rapport de démarrage** incluant : note méthodologique détaillée, plan de travail, stratégie de collecte des données, méthode d'échantillonnage des entreprises, grille multicritère de priorisation des partenariats et liste des parties prenantes à consulter	25.01.2027
Consultations, collecte des données, mission de terrain et analyse des données	**Livrable 2** **Rapport intermédiaire et cartographie** : Diagnostic de l'engagement actuel, analyse des opportunités de partenariat sectorielles et territoriales, cartographie des acteurs et opportunités	25.02.2027
Structuration du portefeuille de partenariats	**Livrable 3** **Portefeuille de partenariats prioritaires** comprenant une liste priorisée de 10 à 15 opportunités de partenariats (adaptées aux spécificités sectorielles et géographiques) à fort impact et des fiches détaillées pour l'opérationnalisation de chaque opportunité	10.03.2027
Validation et finalisation	**Livrable 4** **Rapport final** comprenant les résultats consolidés de l'étude, la cartographie validée des	17.03.2027

	acteurs, des secteurs prioritaires et des opportunités de partenariat, le portefeuille final des partenariats prioritaires, les recommandations stratégiques ainsi qu'une **feuille de route** pour leur opérationnalisation	

Modalités de paiement :

Le paiement sera effectué sur la base de la soumission et de l'acceptation des livrables. L'UNICEF se réserve le droit de suspendre tout paiement dans le cas où les livrables soumis ne répondraient pas aux standards de qualité requis ou en cas de retard dans leur soumission imputable au/à la consultant(e).

Notes importantes :

- Les personnes engagées dans le cadre d'un contrat de consultance ou d'une prestation individuelle ne sont pas considérées comme des « membres du personnel » au sens du Statut et du Règlement du personnel des Nations Unies ainsi que des politiques et procédures de l'UNICEF. À ce titre, elles ne bénéficient pas des avantages prévus pour le personnel (notamment les congés et la couverture d'assurance médicale). Les conditions de service applicables sont régies par les dispositions de leur contrat ainsi que par les Conditions Générales applicables aux contrats de consultants et prestataires individuels. Les consultants et prestataires individuels sont responsables de la détermination et du paiement de leurs obligations fiscales et taxes éventuelles, conformément aux lois locales ou autres législations applicables.
- Le/la candidat(e) retenu(e) est seul(e) responsable de s'assurer que l'assurance maladie (et le visa, le cas échéant) nécessaires à l'exécution des prestations restent valides pendant toute la durée du contrat. Les candidat(e)s sélectionné(e)s doivent également fournir une preuve de vaccination complète contre le SARS-CoV-2 (COVID-19) avec un vaccin approuvé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), condition préalable à la prise de fonction. Cette exigence ne s'applique pas aux consultants travaillant entièrement à distance, qui ne sont pas appelés à travailler ou à se rendre dans les locaux de l'UNICEF, sur les sites de mise en œuvre des programmes, ni à interagir directement avec les communautés ou à effectuer des déplacements dans le cadre de leur mission.
- L'UNICEF met en place des aménagements raisonnables pour les consultants en situation de handicap. Ceux-ci peuvent inclure, par exemple, des logiciels accessibles, une assistance pour les déplacements en mission ou un accompagnement personnalisé. Les candidat(e)s sont encouragé(e)s à signaler toute situation de handicap lors de leur candidature afin de permettre la mise en place des mesures d'adaptation nécessaires pendant le processus de sélection et durant l'exécution de la mission.

QUALIFICATIONS / CONNAISSANCES SPÉCIALISÉES / EXPÉRIENCE / COMPÉTENCES (TECHNIQUES/FONCTIONNELLES) / COMPÉTENCES LINGUISTIQUES REQUISES POUR LA MISSION

- Exigences minimales:
- Formation académique : Masters en Économie, sciences sociales, développement international, management, relations internationales ou tout autre domaine pertinent.
- Expérience professionnelle:
- Au moins dix (10) années d'expérience pertinente dans le développement du secteur privé, les partenariats stratégiques ou le développement durable ;
- Expérience avérée dans la conception et le développement de partenariats avec le secteur privé, y compris les partenariats public-privé (PPP) ;
- Solide expérience dans la conduite d'études analytiques et stratégiques ;
- Expérience de cartographie d'acteurs et d'identification d'opportunités d'investissement ou de partenariat ;
- Expérience dans l'élaboration de stratégies ou de portefeuilles de partenariats
- Compétences :

- Bonne connaissance du secteur privé et des mécanismes d'engagement
- Objectifs de développement durable (ODD) ;
- RSE et/ou critères ESG
- Partenariats multi-acteurs
- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction
- Excellentes aptitudes à la facilitation et à l'engagement des parties prenantes
- Exigences linguistiques:
- Excellente maîtrise du français oral et écrit ;
- Atouts souhaités :
- Bonne connaissance du contexte économique et du secteur privé en Côte d'Ivoire ;
- Expérience en benchmarking de modèles de partenariat innovants et en adaptation de bonnes pratiques
- Expérience de collaboration avec le Système des Nations Unies, les institutions financières internationales ou les partenaires techniques et financiers ;